



Département de l'éducation, de la culture et du sport
Le Chef de département

Departement für Erziehung, Kultur und Sport
Der Departementsvorsteher

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux Commissions scolaires
Aux Directions d'écoles

Notre réf. JFL/SJ/DT

Votre réf.

Date novembre 2005

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

L'école doit constamment veiller à trouver un harmonieux équilibre entre les sollicitations intellectuelles et les efforts physiques, entre ce qui éclôt dans l'espace réduit des salles de classes et ce qui s'épanouit dans les horizons plus généreux de la nature. Elle ne peut relever ce double défi qu'en faisant appel à des professionnels qui engagent compétences et responsabilités dans tous les domaines que les autorités leur confient.

Nous désirons, par cette lettre, redire à quel point nous croyons au bien-fondé des activités sportives et éducatives en extérieur (en particulier en montagne) et souligner également à quel point, pour éviter toute légèreté condamnable, il est nécessaire d'encadrer toujours les élèves, pour les offres mises sur pied sur le temps scolaire, par des personnes hautement qualifiées. C'est pourquoi nous vous demandons, lors de l'organisation de certaines activités sportives particulières, de faire appel à un guide agréé.

Vous trouverez en annexe quelques propositions et conseils émis par l'Association des guides de montagne et y verrez la mention d'activités extrêmes qui, à nos yeux, n'ont pas place légitime dans le strict cadre de l'école.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce message et en vous souhaitant une sereine fin d'année, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Roch, conseiller d'État

Herbert Volken, président de la
commission cantonale des
guides de montagne

Copie à : Service de l'enseignement
Inspecteur-trice-s de la scolarité
AVMEP



Planta 3, 1951 Sion / Planta 3, 1951 Sitten
Tél./Tel. 027 606 40 00 • Télécopie/Fax 027 606 40 04 • e-mail: clauderoch@admin.vs.ch